

A scenic view of a mountain village. In the foreground, there are several houses with dark roofs and light-colored walls, surrounded by lush green trees and flowering bushes. In the background, a large, rugged mountain covered in snow rises against a clear blue sky. The word "REVEL" is written in a bold, black, sans-serif font at the top. Below it, the word "Dialogue" is written in a large, grey, cursive font with a blue outline. A thick black horizontal line is positioned below the word "Dialogue".

REVEL
Dialogue

N ° 6 5 - M a i 2 0 0 4

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 20 septembre 2004.

Sortie prévue le 08 octobre.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

reveldial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO	2
DU NOUVEAU DANS L'EQUIPE	3
TOUR D'HORIZON	3
L'ACTUALITE DES COMMISSIONS.....	4
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.....	7
SERVICE ANIMATION JEUNES.....	10
VIE ASSOCIATIVE.....	13
L'ECOLE	20
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	21
INFOS SERVICE.....	25
PETITES ANNONCES	26
AGENDA	28

Édito

Jour d'élection, un bureau de vote ouvert de 8 H 00 à 19 H 00, soit 13 heures d'ouverture. 4 personnes pour tenir le bureau sur 5 créneaux horaires. 20 volontaires donc à trouver, sans compter ceux qui dépouilleront.

Quand il fait beau, le Revelois, c'est bien normal, préfère jardiner, faire un BBQ ou partir se promener. Pour d'autres encore, les élections sont le problème de la mairie et cette quête de volontaires est un signe de dysfonctionnement de l'équipe municipale qui n'assume pas son rôle.

Dans ce contexte, la chasse au volontaire n'est donc pas très aisée. Et pourtant :

- Tout d'abord, une élection est une affaire de citoyens et je trouverais très gênant que le bureau ne soit tenu que par des conseillers (même s'il ne viendrait à l'idée de personne de mettre en doute leur honnêteté).
- Ensuite, le conseiller est comme les autres, il aime son jardin, les repas en famille ou la randonnée. Quand donc, il a passé ses trois heures dans la salle de l'Oursière et après les nombreuses réunions de la semaine, il n'est pas mécontent de voir la relève.
- Enfin tenir un bureau de vote est loin d'être pénible. L'ambiance est conviviale et c'est une bonne occasion de connaître de nouvelles têtes ou de mettre un nom sur un visage connu.

Je voudrais croire que notre difficulté à trouver des volontaires aux élections régionales n'était qu'un problème de communication et que le Revelois va massivement se mobiliser pour les élections européennes du 19 juin.

Venez donc nombreux vous inscrire pour tenir notre bureau et pour ceux qui n'auront pas la chance de pouvoir s'inscrire, venez voter, avec le sourire et pourquoi pas avec des petites douceurs adaptées à l'horaire de votre vote (j'espère que ce n'est pas interdit par le code civil).

Dominique Maillet

Du nouveau dans l'équipe

Quand nous chanterons le temps des morilles...

Elle est là, la « morchella rotunda » plus communément appelée « morille blonde ». Cette année, particulièrement abondante. Il faut juste trouver un peu de temps pour fouiner, fouiller, monter, descendre... Et le temps, nous courons tous après. Il y a le travail, la famille, la maison, l'herbe qui pousse et la tondeuse à gazon qu'il va falloir passer...

Elu depuis 9 ans, mes diverses activités ne me laissent pas assez de ce temps pour m'investir suffisamment à mon goût dans la gestion de la mairie. Or justement, depuis le début de l'année, le temps j'en ai. Bien sûr, il faudra retrouver un emploi et je parcours les annonces des journaux, je sollicite les copains, je sonde l'internet.

Profitant donc de cette disponibilité, j'ai déjà pris la responsabilité de la commission forêt. Un poste d'adjoint s'étant libéré l'an passé, j'ai proposé au maire et à l'équipe municipale de le reprendre. Avoir du temps c'est pouvoir mieux prendre en charge des dossiers de bout en bout, c'est réfléchir, c'est peser le pour et le contre, c'est décider en connaissance de cause. ... Et c'est certainement un moyen de garder un pied dans le monde du travail en attendant des jours meilleurs.

Dominique Gavillon

Tour d'horizon

Les sentiers	Le sentier partant de la Pliou et descendant jusqu'à Revel en passant par Charrière Neuve ainsi que celui allant de Revel à St Jean par l'envers vont être classés PDIPR par le Conseil Général c'est à dire qu'ils seront balisés et entretenus par la CCBB.
Ralentisseurs	Suite à l'analyse des mesures de vitesse dans le village et à la demande de nombreux Revelois, des actions de sécurisation vont être lancées avec notamment la pose de ralentisseurs dans le centre village.
Plaques de rue	Suite à de nombreuses demandes, un projet de désignation des rues et de numérotation des habitations est en cours pour faciliter la distribution du courrier et les livraisons. Une consultation de la population sera lancée à l'automne.
Alerte aux dégradations	C'est malheureusement presque devenu l'occupation favorite de quelques personnes visiblement désœuvrées : l'incendie de poubelles avec récemment celle du médecin dans l'espace Guimet et des deux containers mis à la Bourgeat pendant le temps des travaux. Nos impôts qui s'envolent en fumée. A déplorer également, le vol du plan et du plexiglas sur le panneau au croisement de la Tour.

L'Actualité des Commissions...

CCAS

Récapitulatif des actions menées et aides proposées par le CCAS :

- **Chèques Ado** pour les jeunes de 12 à 18 ans
- **Aide aux activités.** Prise en charge du tiers du coût de l'activité proposée par l'animation mairie, l'AFR ou le ROC pour les quotients familiaux < 610.
- **BAFA :** Participation de 80 € au coût de la formation sous forme de Chèques Ado.
- **Transport étudiant :** Bourse de transport de 40 à 160 € pour les étudiants de 18 à 23 ans dont le quotient familial est inférieur à 1281.
- **Cantine :** Aide de 0,31€ à 2,65€ par repas pour un quotient familial inférieur à 916.
- **Abonnement d'eau :** Prise en charge du forfait pour les + de 65 ans non imposables et pour les agriculteurs.
- **Cadeaux de Noël :** 68 personnes ont opté pour le colis et 24 pour l'abonnement à la revue Notre Temps.
- **Téléalarme :** Prise en charge partielle de l'abonnement en fonction du revenu.
- **Aides d'urgence :** Des aides financières peuvent être accordées après examen de la situation.
- **AMSID :** Versement de 460 € de subvention à cette association intercommunale qui s'occupe de soins infirmiers.
- **Voyage CCAS Perlet :** Prise en charge du transport.

Pour toutes ces aides, il est indispensable de venir se renseigner en mairie.

Pour mémoire, le budget total du CCAS s'élève à 17 352 € pour 2004.

Solange Billard

Le lycée du moyen Grésivaudan

Ouverture des classes de 1^{ère} L, ES, S, STT dès la prochaine rentrée avec les options Latin, MPI (Mesure Physique, Informatique), IGS.

Un mur d'escalade tous niveaux vient d'être installé dans le gymnase ce qui permettra le démarrage d'une activité escalade dès la rentrée prochaine.

Commission Forêt

Affouage 2004

Comme tous les ans, la mairie organise une coupe d'affouage. Nous rappelons que ce bois est destiné au chauffage des affouagistes. 10 lots d'environ 8 m³ chacun seront disponibles. Le lieu de la coupe retenue cette année est en parcelle 21 (partie basse route forestière des Fraches). L'utilisation d'un tracteur et d'un treuil semble indispensable. La réunion d'attribution des lots se fera le lundi 28 juin à 18 heures en mairie. Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat jusqu'au 15 juin.

Certification PEFC

L'équipe municipale avait décidé en 2003 sur proposition de l'ONF d'adhérer à la certification PEFC. Rappelons que cette certification est un engagement du propriétaire à une démarche de gestion durable de sa forêt. Nous avons fait partie des trois premières communes de la région Rhône-Alpes à être auditées. Nous avons passé une journée entière, Francis Layre et moi-même, avec l'auditeur qui en l'occurrence était un ingénieur de l'ONF afin de répondre aux questions et de montrer sur le terrain comment la forêt de notre commune était gérée.

Le compte-rendu reçu depuis nous montre que nous respectons totalement l'engagement que nous avons pris.

Rappelons enfin que cette certification reste pour nous un label qui nous permettra, nous l'espérons dans les années à venir, à mieux vendre notre bois.

Organisation de la lutte contre les attaques de scolytes sur le département de l'Isère.

Nous vous avons informé dans le dernier numéro du Revel Dialogue de l'attaque importante de scolytes sur les forêts de la région dûe en particulier à la canicule de l'été dernier. Un arrêté a été pris par le préfet de l'Isère obligeant les propriétaires de forêts résineux à abattre les arbres attaqués par les scolytes sur leurs parcelles. Nous tenons à votre disposition en mairie le contenu de cet arrêté.

Dominique Gavillon, commission forêt

2- Les emballages à déposer dans le bac bleu sont les suivants :

- **Famille métaux** : les boîtes de conserves, les aérosols, les canettes en acier ou alu, les bouteilles de sirop.
- **Famille carton** : les cartons propres et les tétra briques.
- **Famille plastique** : les bouteilles et les petits flacons (type gel douche, shampoing) et c'est tout. Les autres emballages en plastique (polystyrène, pot de yaourt, barquettes ou film plastiques)... ne sont pas recyclés.

3- Le verre, le papier et les journaux magazine vont dans les colonnes d'apport volontaire et non dans le bac bleu (surtout le verre qui peut éclater dans les yeux des rippers lors de la collecte).

SICIOMG

Le taux d'erreur dans le bac bleu est passé en moyenne de 54 % en 2002 à 38 % en 2003 grâce aux efforts de chacun et nous tenons à remercier et à encourager dans cette voie les habitants du territoire.

Petit rappel sur le tri des ordures ménagères :

- 1- **Les emballages recyclables se déposent en vrac dans le bac bleu** et non dans des sachets plastiques. Si vous utilisez des sachets plastiques (même ouverts), tout part à l'incinération pour des raisons de cadence et de sécurité.

Contrat Temps Libre (CTL) Contrat Educatif Local (CEL)

Mercredi 21 mars s'est tenu à Revel le bilan global du CTL et CEL réunissant tous les partenaires et acteurs de ces deux contrats qui nous permettent de mettre en place et de valoriser les activités qui entourent la vie de l'enfant et des jeunes. Cette réunion bilan à laquelle étaient invités les élus de toutes les communes de la CCBB a permis un échange avec les institutions (CAF, DDJS, Education Nationale) et les partenaires sur les perspectives.

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Les réunions bilans sont des moments vitaux car elles associent tous les partenaires aux décisions qui les concernent. Nous avons cette chance exceptionnelle à Revel d'avoir un tissu associatif dense et dynamique qui est un vivier de projets pour la jeunesse et moteur pour l'animation.

Pouvoir donner la parole à tous les acteurs et partenaires qui travaillent avec les jeunes (3-18 ans) pour mettre en place des actions, c'est avancer tous ensemble plus sûrement. Si la démocratie participative effraie certains, elle est pour nous, partenaires et acteurs, synonyme de richesse et d'efficacité.

Je tiens à remercier sincèrement Line, l'AFR, la Cantine et le ROC

Hélène Fanet

Commission travaux

■ Sécurité

L'analyse des mesures de vitesse dans le village et les plaintes répétées de nombreux Revelois ont mis en évidence des problèmes de sécurité routière sur le village et la nécessité de mener des actions de prévention.

Notre détermination a été récemment renforcée par un accident survenu derrière l'école entre un vélo et une voiture.

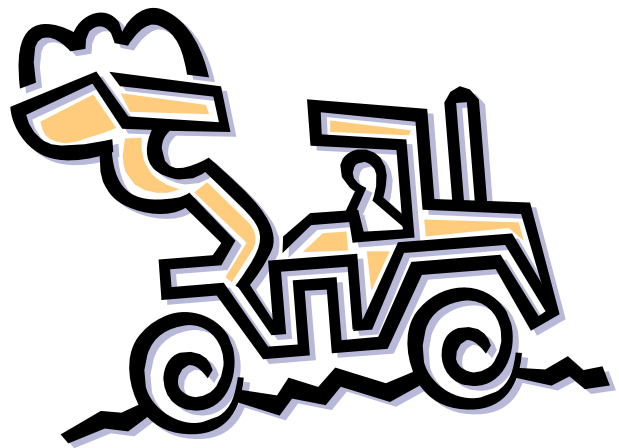
Trois ralentisseurs vont donc être installés pour sécuriser les abords de l'école et le centre village.

D'autre part un sens unique de circulation est à l'étude pour l'accès amont au parking de l'école.

Commission urbanisme

Une nouvelle modification du POS est en cours pour l'aménager et le rendre plus facile d'utilisation. Les éléments suivants sont à l'étude :

- Construction de bâtiment agricole
- Modification des contraintes liées aux clôtures et aux portails.



■ Travaux divers

Le budget d'investissements 2004, prévoit les projets suivants qui font actuellement l'objet de demande de devis ou vont bientôt être lancés :

- Alarme pour la mairie / école,
- Aménagement dans l'école : tonnelle pour l'école maternelle, garde au corps de protection, aménagement de la tisanerie,
- Aménagement de la salle de l'oursière : fermeture du vide sanitaire, placards
- Abris de rangement dans la cour de l'école,
- Changement du tractopelle,
- Abribus des Vernes.

Services techniques

■ La Station d'épuration - RAPPEL

Le bon fonctionnement de la station est fortement lié aux conditions d'utilisation. **Nous vous rappelons qu'il ne faut pas jeter dans les égouts les matériaux non dégradables :** Lingettes, coton, serviettes périodiques. Ces pratiques malheureusement courantes nuisent au fonctionnement de la station et occasionnent une charge supplémentaire au personnel des services techniques.

Ndlr : Ce message n'en est pas à sa première parution. Espérons que le civisme des Revelois suivra un jour.



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 15/01/2004

Présents : Billard Solange ; Fanet Hélène ; Gavillon Dominique ; Girona Cindy ; Hostache Gérard ; Ladjakis Sylvaine ; Leroux Laurence ; Maillet Dominique ; Michon Bernard ; Secondino Roger ; Vincent Philippe

Absents : Lombard Jean Pierre

Procurations : Philippe Vincent À Dominique Maillet

Secrétaire De Séance : Hélène Fanet

L'ordre du jour prévoyait l'approbation du plan de gestion forestier ; suite à des réunions avec l'Office National des Forêts et aux demandes de modifications de la part des élus, le dossier n'étant pas complètement terminé, il est décidé de reporter le vote au prochain conseil municipal.

Délibération budgétaire modificative du budget communal 2003

Des opérations de dernière minute devant avoir lieu sur le budget communal 2003, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire les dépenses et les recettes suivantes :

Dépenses

compte 6554 (SICIOMG) : 6050,00 €
compte 6554 (APAGI) : 363,00 €
compte 2762 (TVA travaux les Jacquets) : 1080,00 €
compte 2313 (intégration travaux place – reliquat) : 2496,00 €

RECETTES :

compte 2315 (TVA travaux les Jacquets) : 1080,00 €
compte 238 (intégration travaux place – reliquat) : 2496,00 €
compte 7343 (taxe sur pylônes électriques) : 2740,00 €
compte 778 (autres produits exceptionnels) : 3673,00 €

Délibération budgétaire modificative du budget eau et assainissement 2003

Des opérations de dernière minute devant avoir lieu sur le budget eau et assainissement 2003, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire la dépense suivante :

compte 1641 (CDC) : 15,00 €

Le budget supplémentaire 2003 ayant été voté en sur-équilibre, il n'y a pas lieu d'inscrire la recette correspondante.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de compléter la délibération du 24 septembre 2002 concernant les délégations consenties au maire en l'autorisant à signer les conventions avec des particuliers notamment pour des partenariats de travaux et droit de passage.

Séance levée à 21 h 15.



Conseil du 23/03/2004

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; GIRONA Cindy ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger

Absents : Jean Pierre LOMBARD

Procurations : Philippe VINCENT à Dominique GAVILLON

Secrétaire de séance : Sylvaine LADAKIS

Approbation des comptes de gestion 2003

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux comptes de gestion 2003 (communal, eau et assainissement) de la Trésorerie de Domène.

Résultats budget communal :

Fonctionnement : excédent 181478,04 €

Investissement : excédent 31387,67 €

Résultats budget eau et assainissement :

Fonctionnement : excédent 36218,06 €

Investissement : excédent 151312,35 €

Approbation des comptes administratifs 2003

Réglementairement Monsieur le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux comptes administratifs 2003 (communal, eau et assainissement) de la mairie de Revel.

Résultats identiques aux comptes de gestion

Affectation des résultats

Budget communal : 181478,06 € (excédent fonctionnement 2003) affecté à l'investissement

Budget eau et assainissement : 36218,06 € (excédent exploitation 2003) affecté à l'investissement

Décision adoptée à l'unanimité

Vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas varier les taux des 4 taxes. Ceux-ci sont donc identiques à l'année 2003, à savoir :
taxe d'habitation : 9,53 % - taxe foncier bâti : 17,45 % - taxe foncier non bâti : 53,95 % - taxe professionnelle : 14,96 %

Vote du budget communal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du budget communal, à savoir :

dépenses/recettes fonctionnement : 980 025 €

dépenses/recettes investissement : 489 353 €

Vote du budget eau et assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du budget eau et assainissement, à savoir :

dépenses/recettes exploitation : 182 021 €

dépenses/recettes investissement : 517 896 €

Approbation du plan de gestion forestier 2003/2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de l'Office National des Forêts concernant l'aménagement de la forêt communale et son nouveau plan de gestion 2003/2017.

Affouage 2004

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement d'affouage 2004.

Destination des produits de la forêt communale - martelage 2004

Le conseil municipal demande à l'unanimité, à l'Office National des Forêts de procéder au martelage de coupes désignées dans le plan de gestion

Régime indemnitaire du régisseur de recettes de la bibliothèque

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer une indemnité annuelle de 110 euros au régisseur de recettes de la bibliothèque.

Délibération instituant le principe de la PVR sur Revel

Pour permettre de réaliser des constructions sur des parcelles mal desservies par des chemins communaux impraticables, en faisant participer financièrement les pétitionnaires, le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer le principe de la participation pour le financement des voiries et réseaux publics telle que définie aux articles L 332-11-1 et L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

Vente terrain de Domène

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente du terrain que possède la commune de Revel sur la commune de Domène pour une somme de 25 000 €, à Monsieur Guers propriétaire de la parcelle contiguë.



Pourvoi du poste de 4ème adjoint

Après vote à main levée, le poste vacant du 4^{ème} adjoint est pourvu par Monsieur Dominique GAVILLON comme suit : 1 voix contre – 10 voix pour.

Questions diverses

Bail d'un bâtiment à Freydières (S. GIROUD)
Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer à Mademoiselle Sylvie GIROUD, le bâtiment laissé vacant par les ERIOTARO'S pour une somme annuelle de 182 €.

Bail d'un bâtiment à Freydières (P. SAVIN)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de transmettre le bail de Monsieur Maurice SAVIN, à son fils Pierre SAVIN pour une somme annuelle de 182 €.

Régularisations budgétaires sur emprunts contractés en 1990 et 1995

En vue de régularisations budgétaires et suite à l'envoi de nouveaux plans d'amortissement, des écritures comptables s'équilibrant en recettes/dépenses sont à prévoir sur les budgets

communal et eau/assainissement 2004 pour l'emprunt Caisse d'Epargne de 1990 et l'emprunt Dexia de 1995.

Sortie de la commune de Revel du Syndicat du Centre de Long Séjour de St Martin d'Hères.

Afin de permettre à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne d'entrer dans le Syndicat du Centre de Long Séjour à la place des communes du Balcon, il convient que la commune de Revel sorte de ce Syndicat, ce qui permettra d'avoir la possibilité de lits supplémentaires. Décision adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour travaux d'eau

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander des subventions pour financer en partie des travaux sur le réseau d'eau potable, notamment : changement de la conduite d'eau des Geymonds, station UV des Mollettes, pompe doseuse pour réservoirs.



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04
sur vos marchés

Service Animation Jeunes

RETRO-VISEUR SUR LES ACTIVITES DE JANVIER A AVRIL

Saison de ski 2003

Les 10 sorties de ski à Chamrousse organisées le samedi par la Mairie pour les jeunes de plus de 14 ans ont toutes été maintenues cette année, mais les conditions météo n'ont pas toujours été très agréables... Du coup, la participation des 35 jeunes n'a pas toujours été très régulière, mais les plus "accros" n'ont pas loupé une seule sortie !

En projet pour l'année prochaine : ski/surf encadré pour les collégiens de moins de 14 ans.

Rendez-vous l'hiver prochain !

Vacances de février

Séjour Intercommunal Sports d'hiver du 8 au 14 février 2004 (11-17 ans) :

Ce séjour a eu lieu à Pont du Fossé dans les Hautes Alpes, à 10 km de la station Orcières-Merlette et à 2 km de la station de St Léger les Mèlèzes.



5 structures y ont participé : mairies de Bernin, St Ismier, Revel, MJC de Crolles et PLAJ de St Vincent de Mercuze.



Les 10 jeunes de Revel sont revenus ravis de leur séjour. Ils ont été skier une journée à St Léger, 2 ou 3 jours à Orcières-Merlette en fonction des groupes, ballade en raquettes pour les plus jeunes qui ont pu voir des chamois et des bouquetins, luge, un après-midi bowling ou piscine, des veillées, dont une veillée "casino" et une sortie patinoire extérieure en nocturne... bref, ils ont été très occupés et contents de l'être.

Sorties du 17 au 20 février 2004

Les sorties patinoire et cinéma ont été annulées faute d'un nombre d'inscrits suffisant, dommage...

Par contre, la sortie à la piscine Flottibulle a bien eu lieu, avec 6 participants.

Spectacle Jamel 100% Debbouze du 19 mars 2004 :

8 jeunes ont participé à cette sortie au Summum de Grenoble, tout le monde a apprécié et applaudi le comédien.

Vacances de Pâques

Centre Scoubidou CLSH 6-11 ans :

Comme l'année dernière, le centre qui avait prévu d'ouvrir ses portes les 2 semaines des vacances, a dû annuler la deuxième semaine à cause d'un trop faible nombre d'enfants inscrits, ceci étant apparemment dû au fait qu'un très grand nombre de familles reveloises choisissent d'être en vacances la même semaine (semaine avec jour férié). Pour éviter les désagréments découlant de ces annulations pour les quelques personnes inscrivant leurs enfants sur la semaine annulée, nous envisageons de ne proposer qu'une seule semaine de centre de loisirs à Pâques l'année prochaine en fonction du calendrier 2005.

Par contre la 1^{ère} semaine a plutôt bien fonctionné (moins que l'année dernière) : 28 enfants ont participé aux animations, avec une fréquentation régulière, la plupart étant au moins inscrite 3 jours.



L'activité tennis proposée le matin n'a pu être maintenue que 2 matins sur 4 à cause de la pluie... dommage ! Le VTT, qui était proposé 2 après-midi, a bien eu lieu, les 6 jeunes participants ont très apprécié.

Malgré une météo globalement maussade toute la semaine, nous avons été chanceux pour notre sortie du jeudi dans le Vercors : le matin, luge au stade de neige de Lans en Vercors, avec de la neige en quantité juste suffisante et du soleil, suivi du pique-nique, avec un ciel voilé et du coup il faisait froid, mais peu importe : l'après-midi, piscine à vagues de Villard de Lans, c'était bien amusant !

Stage de danse Hip Hop pour les 11-17 ans du 5 au 9 avril

Le stage s'est bien déroulé, avec un peu moins de participants que d'habitude (8 participants). Le nouveau prof, Richard, a bien assuré son cours et a beaucoup plu aux jeunes, qui ont renouvelé leur demande pour un cours à l'année. Il se trouve que Richard pourrait être disponible sur un des rares créneaux libres de la salle, le lundi de 18H30 à 20H30.



Hip Hop à l'année : tous les jeunes collégiens et lycéens souhaitant s'inscrire sur une activité danse Hip Hop à la rentrée de septembre 2004 pour les lundis soir doivent impérativement se faire connaître auprès du service

animation de la mairie d'ici le 19 mai 2004 afin de réserver ce créneau auprès de Richard.

Stage de tir à l'arc pour les 11-17 ans du 13 au 16 avril

Par chance, la météo s'est montrée plus clémente lors de cette 2^{ème} semaine des vacances, le stage a pu se dérouler dehors à l'Espace Guimet, et les 12 participants ont donc pu s'essayer au tir avec des cibles jusqu'à 30 mètres de distance, mais c'était un peu compliqué...

Vers les vacances d'été...

Centre de loisirs de Revel

Le centre scoubidou pourra accueillir vos enfants (de 6 à 11 ans) pendant les 3 premières semaines de juillet : du 5 au 23 juillet 2004.

Des stages seront organisés pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu, autour du 14 juin 2004 au bureau du service animation de la mairie (au dessus de la bibliothèque). Comme chaque année, les Revelois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription. Afin de pouvoir organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscriptions et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Les inscriptions de "dernière minute" ne pourront être prises en compte que si des places restent disponibles et seulement pour les demandes émises au moins 2 jours avant le jour d'accueil désiré (pas de demande la veille pour le lendemain).

Camps d'été

5^{ème} Grésivacamp en Ardèche

Séjour pour les 11-15 ans, du 2 au 9 juillet 2004 au camp des Gorges à Vallon Pont d'Arc, multi-activités (canoë, canyoning, tir à l'arc, baignade...), hébergement sous tentes.

Comme l'année dernière, le Grésivacamp réunira 8 structures, qui formeront 3 lieux de vie sur le camping : 1 lieu de vie regroupant les jeunes des communes de Bernin, Allevard et Chapareillan, 1 autre pour Lumbin et la communauté de communes de la Vallée de l'Hien, et enfin celui qui regroupe Revel, St

Ismier et Crolles. Chaque lieu de vie comptera une trentaine de jeunes, 1 directeur et 3 animateurs.

Tarif Revel : 180 euros.

Inscriptions à partir du mois de mai jusqu'au 10 juin, 10 places disponibles.

Projet de Séjour en Corse

Ce séjour pour les 14-17 ans est en cours de préparation avec les jeunes. Il se déroulera les deux 1^{ères} semaines de juillet (du 30 juin au 13 juillet).

Il s'agit d'un projet réalisé en partenariat avec les communes de Villard-Bonnot, Bernin et Saint-Ismier. Hormis pour le trajet, deux groupes sont indépendants : Revel/Villard-Bonnot et Bernin/Saint-Ismier. Sur place, les deux groupes pourront se retrouver sur les campings et à la plage.

Déroulement prévu : début du séjour à Porto Vecchio en camping avec activités nautiques, puis traversée de la Corse à pied de gîtes en gîtes, et fin du séjour à Propriano en camping avec activités nautiques.

Les jeunes pré-inscrits à ce séjour se sont déjà réunis et vont se voir régulièrement afin de boucler l'organisation du séjour et réaliser des actions pour financer une partie de leurs activités.

Coup de pouce sympa pour projet sympa

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide "coup de pouce sympa pour projet sympa" : tout simplement pour t'aider à monter le projet et/ou si besoin, pour avoir une aide financière.

La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet "Carnet de Route" disponible au Service Animation. Les dossiers doivent être retournés à la Mairie avant le 18 juin 2004.

Vendredi 23 : Solenne et Catherine sont venues nous présenter le bilan de leur voyage au festival d'Avignon. Malgré le mouvement de grève des intermittents, le groupe a pu voir au moins une pièce par jour et visiter Avignon. Le vécu de cette expérience est positif et ils projettent même de repartir ensemble cet été. Le groupe a fait un rapport très illustré et vivant de ce voyage. Un exemplaire restera à l'animation et sera à la disposition des futurs candidats à ce coup de pouce.

Renseignements auprès de Line, au Service Animation à la mairie, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr www.revel-belledonne.com/animation

La Forestière *Alain GUIMET*
38420 REVEL

06 08 00 80 35

- *Elagage - Abattage*
- *Exploitation forestière*
- *Entretien et création pédestre*
- *Achat et vente de bois toutes essences*

Vie Associative

ROC

Ski du mercredi

L'activité ski du mercredi a été organisée conjointement par la mairie et le ROC. 30 enfants dont 7 collégiens ont participé à ces sorties loisir sur les pistes de Chamrousse.

Sur 10 sorties programmées de janvier à mars, seules 2 ont été annulées pour cause de mauvais temps, ce fut donc une année faste par rapport à l'an dernier d'autant plus que les conditions d'enneigement ont été globalement bonnes.

Les enfants étaient répartis en 4 groupes et encadrés par des adultes bénévoles. Les jeunes du groupe des plus grands avaient le choix entre ski et surf.

Traditionnellement, en fin de saison, un mercredi a été réservé aux passages des tests (étoiles et flèches), beaucoup ont ainsi pu ramener le précieux carnet tamponné.

Depuis le report des cours du samedi vers le mercredi matin pour les collégiens, on note une diminution sensible et régulière de la fréquentation des jeunes ados. Pour l'an prochain, nous étudions la possibilité de faire basculer l'activité ski le samedi après-midi pour les collégiens mais en maintenant un encadrement. Cette option permettrait également, nous l'espérons, d'avoir plus de parents disponibles pour accompagner les groupes.

Un grand merci à tous les adultes, parents ou pas mais tous bénévoles sans lesquels cette activité n'aurait pu être réalisée. Merci également à Line pour son organisation sans faille et ses chocolats chauds toujours les bien venus au retour des pistes.

A l'année prochaine

Volley

Pour jouer au volley, rendez-vous le Mercredi à 18h sur le terrain de tennis.

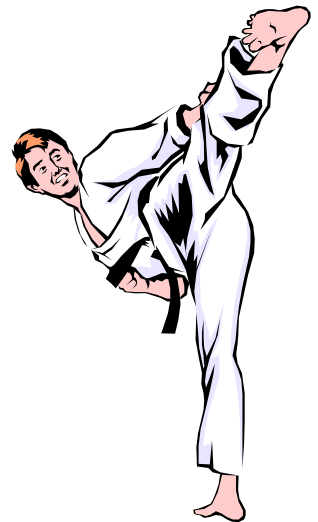
Contact : Emmanuel Ungauer 04 76 89 87 18

Pour recevoir les infos de l'activité Volley par e-mail, inscrivez-vous en envoyant un e-mail à l'adresse ManuRevel@yahoo.fr

Karaté

Encore une belle performance des jeunes Karatékas de Revel lors de la Coupe interclub 2004 Karaté Kid de Voreppe.

Samedi 3 avril a eu lieu à Voreppe l'édition 2004 de la Coupe Karaté Kid, compétition interclub de Kata. Cette compétition s'adresse, comme chaque année, aux jeunes Karatékas garçons et filles des catégories Poussins (années 94, 95), Pupilles (années 92, 93), Benjamins (années 90, 91) et Minimes (années 88, 89). 15 Clubs de la région étaient invités dont Voreppe, Voiron, Grenoble Hoche, Morestel, Moirans,...et Revel. La compétition se



déroule par élimination directe en tableaux pour chaque catégorie, puis par la finale et la petite finale pour définir les 3^{ième} et 4^{ième}. 2 Karatékas sont opposés, l'un portant une ceinture rouge et l'autre une ceinture blanche. L'un après l'autre (la ceinture rouge toujours en premier), chacun exécute un Kata de son choix. A l'issue des 2 présentations, chaque juge (ils sont au nombre de 3 pendant les tableaux et de 5 en finale) désigne par un drapeau de la couleur de la ceinture le compétiteur dont il estime que la prestation est la meilleure. Le vainqueur est défini à la majorité des drapeaux. Le jugement dans une compétition Kata tient compte d'un ensemble de critères : le respect du Kata (les techniques et le schéma du Kata), la qualité des techniques et leur enchaînement, la conviction (en particulier dans le regard et les mouvements de tête), le dynamisme et la puissance des coups, la vi-

tesse d'exécution,..., mais aussi la présentation, l'état d'esprit (les saluts au début et à la fin du Kata), le mental. C'est dire si c'est une épreuve difficile, surtout pour des jeunes réalisant leurs Katas devant un public nombreux de parents et de supporters (Et cette année encore les supporters revelois n'ont pas été en reste, ont manifesté leur présence et ont encouragé leurs représentants).

Les résultats des Karatékas de Revel ont été, cette année encore, particulièrement brillants.

- Poussines, ceintures blanche et jaune-blanche : Camille Valloire 3^{ième}.
- Poussines, jaune et plus : Lucile Olek 3^{ième}.
- Pupilles Filles, jaune et plus : Carole Mandaroux 1^{ière} et Delphine Revolon 3^{ième}.
- Pupilles Garçons, jaune et plus : Nicolas Mandaroux 2^{ième}.
- Benjamines, jusqu'à orange : Lucie De Vignes 1^{ière} et Héloïse Fanet 2^{ième}.
- Benjamines, verte et plus : Aurore Grand-Clément 1^{ère}, Caroline Maillet 2^{ième} et Céline Belleville 4^{ième}.
- Minimes Filles, verte et plus, Mégane Revil-Baudard 2^{ième}.

Ce n'est pas tout, un classement des Clubs en compétition est également établi comme l'année dernière. L'enjeu : le challenge, c'est-à-dire une grosse et belle coupe remise en jeu chaque année et définitivement attribuée au club ayant remporté la compétition 3 années de suite. Mais aussi une coupe remise à chacun des 3 premiers clubs (une 1^{ière} place donne 5 points, une 2^{ième} 3 points, une 3^{ième} 2 points et une 4^{ième} 1 point). Voreppe a déjà gagné les 3 éditions précédentes et remporté déjà une fois le challenge. Nous espérons bien menacer cette année la suprématie du club de Voreppe. Mais nos efforts et notre détermination n'ont pas suffi. Voreppe, fort d'un nombre important de compétiteurs...et de la valeur de ceux-ci, a gagné pour la 4^{ième} fois la Coupe Karaté Kid. Revel, du fait de la brillante performance de ces représentants, se classe comme l'année dernière 2^{ième} et revient donc avec une belle coupe.

BRAVO à tous les compétiteurs de Revel, chanceux ou malchanceux, l'important étant bien entendu de participer et de donner le meilleur de soi-même. **BRAVO** aux professeurs, aux parents et amis qui sont venus les supporter. Le prochain rendez-vous pour les pratiquants et leurs parents et supporters sera le passage de grade de fin d'année où chacun pourra voir les progrès accomplis par tous les

pratiquants. Les dates vous seront communiquées en temps utile. Bravo encore à tous les jeunes Karatékas de Revel et, encore une fois, longue vie au Karaté à Revel !

■ Balcon de Belledonne

Une fois n'est pas coutume, le temps était parfait pour cette 19^{ème} édition du bb et tout s'est bien passé.

Le ravitaillement du Rousset fut sans histoire sous la direction parfaitement rodée de la famille Séon au grand complet.

Les participants de Revel :

- Une équipe de jeune (presque) Revelois qui se classe brillamment 2^{ème}.
- Une équipe fille arrivée devant l'équipe féminine du Spiridon et à la bagarre avec une équipe de La Combe de Lancey
- Deux reveloises en couple, Elisabeth Durville et Isabelle Foulard n'ayant trouvé à Revel de partenaire à leur niveau.
- Un coureur solo originaire de Revel Vincent Denise.

Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine.

■ Raid VTT de Pâques

Le mercredi 7 avril à 7h00, nous sommes douze jeunes et deux vénérables ancêtres (Claude Pierre et Gilles Durville) à être partis avec nos VTT et nos gros sacs, pour un raid de trois jours dans la Drôme. Dès le début tout s'annonçait parfait : de la pluie, un vent froid, et de la neige au col de Menée où les voitures ont eu quelques difficultés.

Bardés d'optimisme, nous nous élançons de Saillans à 10h30 pour attaquer une montée pas très raide, mais très longue. Le temps est avec nous : après un quart d'heure de pédalage, nous devons nous arrêter pour enlever quelques couches de tissus. Toute la journée se passe ainsi : sans montée impossible, sans descente vertigineuse et sous un soleil tiède et timide. Le soir nous trouvons à Saint-Nazaire-le-désert (qui n'a pas volé son nom) quatre studios à notre disposition, confortables, chauffés, et avec des lits...! Je vous raconte pas le moelleux des couettes...

Malgré tout le lendemain nous devons nous y arracher, et ré-enfourcher les vélos pour une



nouvelle grimpette sous un agréable soleil. Les chemins se succèdent, tous blancs, caillouteux et monotones, pendant que le paysage se déroule sous nos yeux, renouvelé au détour de chaque colline. Malgré l'impression de ne faire que des tours et des détours, nous nous éloignons très vite du gîte ; et l'après-midi, sous un soleil de plomb, après une dernière côte, quelques sauts de Samuel et Baptiste, et une courte descente, nous arrivons exténués à La Motte-Chalancon. Malheureusement, si l'étape est censée être terminée, il nous faut encore rejoindre nos gîtes : les plus jeunes vont avec Claude dans celui qui est le moins loin, et je me retrouve avec les plus âgés en direction de Volvent. 5 km de montée avec le vent de face et une journée bien remplie dans les mollets font de cette route un véritable calvaire : seul Luc, loin devant tout le monde, semble se promener, et a même la gentillesse de redescendre nous voir de temps en temps. Heureusement, une fois passé le col des Roustangs il ne nous reste que 4 km de... descente!!! Nous arrivons au gîte fourbus et harassés, mais après avoir récupéré un peu, quatre irréductibles reprennent les vélos pour "visiter le village", trouver un saut sympa (pour Samuel) et un talus très tentant (pour les autres). La cuisine est fameuse, la douche brûlante, le sommeil profond ; et le vendredi matin nous pouvons voir, depuis nos lits tout chauds, la neige qui doucement volette...



Qu'à cela ne tienne! Nous retrouvons les plus jeunes au col, et nous attaquons la montée la plus pénible de ce raid. Car après quelques centaines de mètres, nous entrons dans le blizzard : brouillard, vent glacé, les flocons nous attaquent maintenant à l'horizontale. Au bout d'un moment, je vois tout le monde qui abandonne et se décide à pousser le vélo, courbé contre le vent ; au loin (quelques mètres devant) je distingue des gros sacs et des silhouettes qui bougent au ralenti. Nous arrivons enfin au sommet, gelés, grelottants, mais heureux d'y être parvenus, et nous commen-

çons à redescendre l'autre côté. La plupart des petits (et des grands) ont les doigts et les pieds glacés et le nez qui coule, mais il est hors de question de céder sa place dans les descentes ! Jusqu'à l'arrivée à Beaumont, nous en trouverons des bien techniques, glissantes, pierreuses, rapides, des plus roulan-tes, lisses, forestières ; une sorte de carrière où Luc et Julien osent une cassure très... cassante ; et encore quelques grimpettes... Puis c'est la descente finale, roulante et engloutie très rapidement, et l'arrivée aux voitures, où nous trouvons des thermos de chocolat chaud et des paquets de gâteaux... c'est quand même beau l'organisation!!!!

Cette expérience extraordinaire est maintenant terminée et nous devons rentrer chez nous, mais certains rêvent déjà à ce qu'ils pourraient organiser la prochaine fois...

N'oubliez pas le site du ROC VTT (www.revel-belledonne.com/vtt/index.php) si vous voulez voir quelques photos ou vous faire une idée de notre activité!

Amélie

■ Pétanque

A retenir.... La date du Samedi, 15 Mai 2004 pour un concours de pétanque (sans dotation, uniquement pour le fun), destiné à découvrir un loisir de plein air, que l'on soit jeune (ou moins), dans une ambiance « bon enfant », et avec avant tout, l'idée de se faire plaisir.

Les inscriptions au concours se feront le jour même, sur la place du village, à partir de 13h30. Les parties débuteront à 14h00.

Ceux qui, à l'issue du concours, en redemandent, pourront s'inscrire (adhésion ROC) pour le semestre (l'activité est saisonnière, il faudra stopper la première quinzaine d'octobre, suivant les conditions météo). Le créneau hebdomadaire proposé : le samedi après-midi, à partir de 16h30, jusqu'à 18h30 (horaire à confirmer).

Petite () : on ne saurait trop recommander aux membres actifs du CBR (et aux autres), d'être largement représentés lors de cette journée : en effet, l'occasion est trop belle pour faire oublier les piètres résultats des saisons passées...

Alors, à tous, rendez-vous le 15 Mai !!!!

Jean-Yves MIRAN

Association " Pour une Alimentation de Qualité "

Succès pour la soirée avec Hélianthème " Les fruits et légumes qui nous soignent en hiver".

Le 4 décembre dernier, la grange Freydané était bien remplie. Chacun a pu apprécier les conseils d'Eliane Oliosi, formatrice et conseil en Phytothérapie, Aromathérapie, de l'association Hélianthème.

En résumé, il s'agit de se réapproprier les règles simples que nos anciens pratiquaient au quotidien :

- Consommer des légumes, comme nourriture et médicament à la fois, dans leurs compositions complexes et notamment pris un à un (cas de l'infusion).
- Entretenir l'appareil digestif en bon état par une hygiène alimentaire adaptée, équilibrée.
- Pratiquer la diète qui renforce le système immunitaire (l'énergie virtuellement nécessaire à la digestion est libérée pour le système de défense) et contribue à la détoxification de l'organisme.
- N'oublions pas les bienfaits des légumes lacto-fermentés: pré-digestion, source de vitamines, d'oligo-éléments et favorables à la flore intestinale.
- Au podium des performances en consommation journalière: l'ail, l'oignon, le citron, l'orange, la pomme, la figue, le chou, la mâche.
- A la moindre alerte, pratiquer la diète en trois degrés:

- 1/ éliminer viande / poisson / oeuf,
- 2/ éliminer les féculents,
- 3/ conserver les légumes sous forme de soupe, infusion, décoction, macération y compris diète liquide ou cure (raisin par exemple).

Il n'y a pas de dosage ou règle universelle, chacun doit écouter son corps, trouver son rythme, le légume, le dosage, l'heure qui convient le mieux; voir programmer avec le repos, les moments de relaxation, la détente, les temps de respiration (cultiver l'art de vivre en économie de dépense d'énergie ou au ralenti).

■ Livres recommandés:

- Du Docteur J.Valnet "Traitement des maladies par les légumes, les fruits et les céréales" . Collection poche pratique.
- "Kousmine au quotidien" et "La détoxination par paliers" éditions Jouvence. Une mine d'or à consulter,
- Les bonnes soupes du monastère.
- Mes petites magies, de Marie Laforet.
- Les légumes passent à table, aux éditions Terre Vivante.

■ Recette de la tisane de pommes que l'on a pu déguster ce soir là.

Tisane pour combattre les débuts de rhume :

- Couper en quartier 3 pommes non traitées, sans les éplucher.
- Cuire dans 1 litre d'eau froide et porter à ébullition quelques minutes.
- Laisser infuser un bon quart d'heure.
- On peut sucrer cette tisane en faisant infuser en même temps une poignée de raisins secs ou des figues.

■ Et maintenant

Dans la continuité de cette conférence, l'association "Pour une alimentation de qualité" organise fin avril une sortie "découverte des plantes et herbes comestibles" (pour laquelle le petit groupe de 12 personnes a été rapidement constitué)

C'est encore Eliane Oliosi qui nous emmènera parcourir quelques chemins du massif de Belledonne, à la recherche de nombreux trésors de Dame Nature, qui serviront à la réalisation de cakes salés, soupes, soufflés...

AFR

Cette année encore, l'AFR en partenariat avec la Mairie de Revel, l'Association des Parents d'Elèves et la Chorale de Revel, se mobilise pour fêter la fin de l'année scolaire et la fête de la musique le samedi 19 juin à l'Espace Guimet.

Au programme, exposition des oeuvres réalisées par les plus petits et les plus grands en Maison Guimet et Grange Freydané dès le vendredi soir.

Le samedi après midi, fête de fin d'année organisée par l'APE et quelques spectacles parmi les activités 'enfants' de l'AFR.

En fin d'après midi, la Chorale vous invite à l'Eglise de Revel.

En soirée, le groupe 3 z'ou 4 enflammera l'Espace Guimet.

Restauration sur place possible dès l'après midi (sucré / salé, boissons) et grillades en soirée.

Une réunion de préparation de la fête est prévue début mai et sera annoncée sur le panneau à l'entrée du village.

Toutes les bonnes volontés sont cordialement invitées.

Attention

Comme indiqué dans le précédent Revel Dialogue, le bureau actuel de l'AFR est démissionnaire pour l'an prochain.

Augmenter le nombre de personnes du bureau permettrait de mieux répartir les tâches administratives et de se consacrer à développer de nouvelles activités. D'autre part, après 6 ans de présence au bureau dont 3 en tant que président, J-Pierre souhaite passer la main.

Jean-Pierre, pour le bureau de l'AFR

Atelier bois

Stage Atelier bois pour adulte les 8 et 9 mai

Contact : Isabelle Poulain – tél.04 76 89 87 47



A Travers Chants

La chorale "A Travers Chants" de Revel sera en concert le dimanche 13 juin 2004 à 17 h à Domène au gymnase de Coubertin à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la chorale de Belledonne de Domène avec la chorale

Voceam de Vif, la chorale du Pays d'Allevard, La chorale "Mosaïque" de Crolles, l'ensemble vocal du Cheylas, "les Dames de Cœur" de St Ismier, la "Clé des chants" de Seyssins.

Fête de la Musique :

La Chorale "A travers Chants" de Revel fêtera la musique en chansons le samedi 19 juin 2004 vers 18h en l'église de Revel.

Les Castors du Dimanche

Cette année encore nous organisons le championnat de France de Bucheronnage qui se déroulera les 26 et 27 juin à Freydières.

Le programme du week end :

Samedi 26 : à partir de 19h30 vous pourrez vous désaltérer et manger (grillade, frite, dessert) au bord du lac.

20 h tentative de record du monde de zulltip à 30 m, ancien record 26,66 m de haut, qui sera réalisé par Guimet Alain. Ce record consiste à monter au sommet d'un mat à l'aide de 2 planches et d'une hache, une fois au sommet il faut couper un fayard de 40 cm de diamètre pour que le record soit homologué. Vers 22 h grand feu d'artifice offert par les Castors du Dimanche suivi d'un grand bal en plein air.



Dimanche 27 : 10 h qualification pour les phases finales du Championnat. Et début des animations diverses pour petits et grands (quad, pêche à la ligne pour les petits, mini concours de passe partout, tombola, panier d'émille, sculpture à la tronçonneuse, scie mobile plus de nombreux stands liés à la nature) qui se dérouleront toute la journée. 12 h repas sous chapiteau (grillade, frite, fromage, dessert) en compagnie des meilleurs bûcherons de France. 14 h reprise du championnat. 17h30 grande finale du Championnat de France. 18 h remise des prix et résultat de la tombola et du panier.

Pour que ce week end se déroule sans problème, nous avons besoin de bénévoles pour la mise en place avant la manifestation pendant et après. Vous voulez que le village bouge alors il faut vous bouger. Toute entreprise intéressée à nous aider financièrement, matériellement ou pour exposer du matériel ou vendre vos produits nous contacter avant le 25 mai merci.

Le Président Alain GUIMET 06.08.00.80.35

**Le Vice Président Pierre BERTRAND
06.07.95.90.72**

L'APPAR et L' HUILERIE COOPERATIVE DE REVEL

L'huilerie de Revel, on y reviendra !!
Pourquoi donc ?

Ben parce que c'est propre au moins, et c'est une belle installation. Je ne savais même pas que ça existait sur Revel, d'habitude j'allais à St Marcellin..

Ici, les mouliniers sont sympas.. ils sont au moins 3 pour faire l'huile,

A Revel, on peut participer à la pressée...on peut même ramener son casse-croûte et boire un p'tit coup.

Tu sais, ils contrôlent même la température de chauffe avec un thermomètre, dit ! et l'huile est bonne....

Faudra qu' j'en parle aux copains...

Ils prennent le temps d'y faire

Coté APPAR, cela fait toujours plaisir à entendre et on en est un peu fier, faut l'avouer.

C'est vrai que l'huilerie de Revel, ça roule et ça commence à être connu !! . Le bouche à oreille fonctionne même au-delà de notre commune..et les clients viennent même



d'Alleverd, de Theys , de Vaulnaveys...On en revient pas !

Pari réussi donc, notre huilerie est devenue un écomusée vivant !! Tout y est fait comme autrefois et ça plait !! Pourtant, il y a deux ans, rien n'était gagné d'avance et nombreux sont ceux qui doutaient..

Aujourd'hui la saison 2004 est terminée, les équipements ont été nettoyés, le matériel rangé en attendant la nouvelle saison qui débutera le 6 décembre 2004.. Retenez la date !!

Coté APPAR, c'est pourtant pas encore les vacances.. il faudra penser aux travaux à venir : sécuriser l'accès des visiteurs.. et peut être changer le moteur...Investir dans une machine a casser les noix. ? pour ça on verra en 2005 s'il nous reste de l'argent...

**André, Charles, Jean-Pierre,
Marc, Michel, Philippe.**

Le Club le Perlet

A la demande des adhérents, le club le Perlet et le CCAS organisent pour les Revelois et leurs amis le samedi 11 septembre prochain une sortie attrayante à Barcelonnette et au lac de Serre Ponçon. Le départ sera très matinal et le retour en fin de journée. Le déjeuner aura lieu sur place et le prix léger. C'est encore loin? Cependant le personnes intéressées sont invitées à se préinscrire chez M VIAL au 04.76.89.80.66

ADMR LE GRAND COLON

Nous vous informons que la vente de brioches au profit de l'Association aura lieu le samedi 15 mai sur le marché. Le profit de cette vente nous permet d'aider les personnes défavorisées en minimisant leur participation à l'aide à domicile. Pour avoir plus d'information concernant notre activité, nous vous invitons à assister à la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu le vendredi 24 juin prochain à 20 H 30, ou prendre contact avec les bénévoles : Nicole BERNARD, Joëlle GIRAUD CARRIER, Geneviève BAUDOIN, Marie Madeleine ANCEY.

La Présidente, M.M. ANCEY



Sortie Montagne

Vous partagez notre goût des sorties montagne, des bivouacs en plein air et des bouffes conviviales autour du feu. Nous vous donnons rendez-vous les samedi 30 et dimanche 31 mai pour un week-end famille dans le massif du Taillefer.

Rendez-vous, samedi 13 H 45 place de l'Oursière, départ pour le lac du Pourselet, rando jusqu'à La Valette 1 km au nord du lac Fourchu (via les chalets de la Barrière. Cette sortie est en autonomie, sans encadrement. Soirée, bouffe et nuit autour d'un feu. Chacun apporte sa nourriture, sa bouteille, sa bûche pour le feu, son instrument de musique, son sac de couchage et éventuellement sa tente.

Le lendemain, chacun choisit entre le farniente autour du lac ou une randonnée sur l'un des sommets avoisinants.

Carte IGN 3335 OT (Chamrousse Belledonne)

Information **Jean Chabaud** 06 07 58 03 28
Dominique Maillet 04 76 89 84 60



La cantine

La cantine a servi cette année 58 repas par jour en moyenne.

32 enfants de maternelle viennent manger de 1 à 4 fois par semaine, et 72 enfants de primaire.

Avec le printemps, les jeux extérieurs vont pouvoir reprendre. Pendant que les plus jeunes mangent, un groupe d'enfants va jouer avec Hervé, pendant qu'une autre partie reste autour de la cantine, après le repas. Pour ce temps là, et jusqu'au retour des enfants à l'école, **nous recherchons des raquettes de tennis, de badminton, des cordes à sauter, des élastiques, des feuilles de papier brouillon pour le dessin, des balles, ballons, jeux de quilles, etc...**

Ces jeux peuvent être remis au directeur de l'école primaire, Monsieur Moreau.

Alors à vos greniers !

Pour la cantine, Mireille BERTHUIIN



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Gaz : PGN-PGP/Fioul
Installation solaire
Agrégé Qualisol

Charrière Neuve 38420 Revel
Tel 04 76 89 86 27
zpcv.zanone@wanadoo.fr
Siret 43126590900017-APE453E



ZANONE
Pascal

Dimanche 17 Octobre à Freydière

Le ROC VTT organise la finale du Challenge Régional des Jeunes Vététiste
Au programme Cross Country et trial

Nous avons besoin de volontaires pour préparer et encadrer la course.
Merci de contacter Claude Pierre

L'école

Investissements pour 2004

Ces investissements répondent à une demande de l'équipe enseignante, à une nécessité de mise en conformité de certains locaux, à une sécurisation des abords de l'école. En lien avec l'aspect sécurité, un abri-bus sera mis en place aux Vernes sur une aire sécurisée.

L'équipe enseignante et les parents délégués demandent d'autre part que soit mis à l'étude pour le prochain budget la réfection de la cour. La mairie considère que la réfection de la cour est liée au devenir du préfabriqué (bâtiment en location) et entre dans un projet global de réorganisation des classes.

Le budget communal voté le 23 mars 2004 permet les investissements suivants :

• Local rangement trottinettes	6340
• Aménagement d'une tonnelle	1710
• Travaux tisannerie	1130
• Garde-corps escalier ext. Maternelle	1435
• Rangements salle de l'Oursière	3204
• Aménagement salle multimédia	1470
• Alarme incendie et travaux	7917
• Ralentisseurs route école	8970
• Relieuse de documents	315
• Casques audio	230
• Matériel pédagogique	260
Total	32 981

Le projet de fin d'année

M.le Directeur de l'école élémentaire présente le projet de fin d'année pour toutes les classes de son école. L'axe choisi est celui des activités de pleine nature avec une sensibilisation au milieu naturel. Le lieu choisi est Chamrousse. La durée sera de quatre jours, les 27 mai, 3, 4 et 7 juin. L'organisme retenu est la Maison de la Montagne. Les

activités pleine nature seront : escalade, VTT, orientation, sorties environnement avec des guides.

Le coût est de 4360 €. Le financement se répartit ainsi :

- Mairies de Revel et de st-jean 2250
- APE 1300
- Participation des familles 800
2€/jour et par élève

Après discussion entre les différents participants, il sera mis en place un atelier pédagogique VTT à l'école un ou deux samedis matin afin que les élèves se familiarisent avec la conduite, la mécanique cycliste.

Le projet d'école

Le nouveau projet d'école doit être rédigé d'ici le 30 avril. Il va couvrir une période de trois ans. Il doit être approuvé lors du dernier conseil d'école qui devra se tenir avant le 30 mai. Le projet d'école, une fois voté, sera à la disposition de toutes personnes qui en feront la demande auprès des enseignants.

Le projet d'école a pour but de mettre en relation les objectifs nationaux et la situation locale et de mettre en place toutes les stratégies les mieux appropriées pour atteindre ces objectifs. Il concerne l'action des enseignants dans leur classe : construction des apprentissages, éduquer, susciter l'éveil de l'élève, développer son esprit critique.

Le projet d'école ne peut ignorer les activités péri-éducatives locales.

En résumé, les enjeux du projet d'école sont de trois ordres :

- Pédagogique
- Educatif
- Institutionnel.

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Rappel Activités bruyantes

Rappel des horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuses, bricolage divers...).

	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

Appel à tous les conducteurs, à nos élus, à la DDE, voire aux forces de l'ordre

Pouvons-nous rouler encore tranquillement et en sécurité sur la route de Revel ?

Réponse dès le prochain accident mortel à cause d'un inconscient qui aura doublé sans visibilité pour gagner 20 secondes. Dommage, pour la victime qui n'y sera pas pour grand-chose !

Il y a 10 jours, j'aurai voulu être au volant d'un camion et ne pas freiner à la mort lorsque je me suis retrouvée en sortie de virage face à un conducteur qui doublait « en contrôlant ! »

Quelles solutions mettre en place pour faire respecter les règles de circulation ou plutôt de savoir-vivre sur cette route de montagne ? Peur du gendarme et coercition ?

Messieurs en charge de ces dossiers, s'il vous plaît, prenez vos responsabilités

Elizabeth Maillet

Revel fait son cinéma

Un parapluie ouvert au milieu de la place par beau temps, une caméra, des projecteurs en plein jour, un étalage de brocante et enfin une foule de techniciens courant dans tous les sens.



Pendant deux jours, Revel faisait son cinéma ou plutôt accueillait le tournage de 8 mn du film La petite Chartreuse.

PECHER AU LAC DE FREYDIERES

Pour la 2^{ème} année consécutive, la gestion du lac de Freydières est confiée par la Mairie de Revel à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Isère.

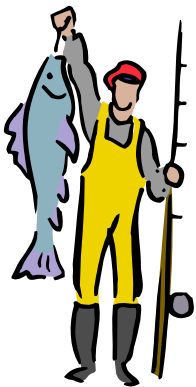
La pêche sera ouverte du 1^{er} mai au 31 décembre.

Quatre types de permis sont disponibles :

- adultes (+ de 16 ans) à l'année : 26 €
- jeunes (- de 16 ans) à l'année : 12 €
- jeunes (- de 12 ans) gratuit
- à la journée (à partir du 1^{er} juin) : 4.50 €

A noter que les prix n'ont pas augmenté depuis plus de 10 ans et rappelons que le permis de pêche fédéral départemental donne accès gratuitement au lac.

En ce qui concerne les lâchers de poissons, sont d'ores et déjà prévus 80 kg pour l'ouverture, 3 fois 50 kg en cours d'année et 3 fois 50 kg supplémentaires en cours d'année si les finances fédérales le permettent.



Enfin les 1^{er} samedis et 3^{ème} dimanches de chaque mois sont réservés pour les safaris qu'organisent régulièrement comités d'entreprises, associations, Et cette année un safari sera conjointement organisé par la Mairie et la Fédération avec un lâcher de 80 kg. La date retenue est le 5 juin. Comme pour l'achat des permis, les réservations

les safaris sont effectués en Fédération, à la Mairie, au restaurant La Gelinotte ou à l'épicerie-Bar Place du village.

Bonne pêche pour 2004

Communauté chrétienne

Une Eglise qui bouge

Autrefois, chaque paroisse correspondait à peu près à une commune. Il suffit de compter les clochers pour en avoir une idée approximative : plus de 500 en Isère. En octobre 99, l'évêque de Grenoble a promulgué un texte intitulé « La charte diocésaine des paroisses nouvelles » qui définit maintenant 48 paroisses nouvelles pour le département de l'Isère.

Vous le savez, depuis cette date, la communauté catholique de Revel est rattachée à la paroisse « La Croix de Belledonne », qui concerne 12 communes (allant de Murianette à Champ-près-Frogès en passant par le Balcon de Revel à Laval) tandis que se sont constitués des sous-ensembles appelés « Relais d'Eglise ». Ainsi Revel est relié à St Jean le vieux. Une telle réorganisation dans l'Eglise est motivée à la fois par la prise en compte de l'évolution des conditions de vie de chacun (plus grande mobilité géographique) et par la diminution du nombre de prêtres. Les élus municipaux n'empruntent-ils pas un chemin un peu semblable lorsqu'ils travaillent ensemble dans le cadre de l'intercommunalité ?

Cette transformation territoriale de l'Eglise se traduit nécessairement par des modifications dans son fonctionnement. Les messes célé-

brées dans chaque église sont moins nombreuses mais mieux préparées et des rassemblements en plus grande assemblée sont organisés au niveau de la paroisse. Il reste à chacun à s'y adapter et à s'organiser en conséquence ; ne le fait-on pas pour d'autres activités profanes ? Alors que la fête de Pâques a été célébrée à Revel, un rassemblement de tous les enfants de la paroisse a été proposé à l'église de Brignoud le 25 avril. La paroisse nouvelle permet également de proposer de meilleurs services (par exemple la préparation au baptême, au mariage, la catéchèse, l'aumônerie scolaire). Les laïcs engagés dans l'accompagnement des familles en deuil dans les différents Relais d'Eglise peuvent se former et se soutenir ensemble.

Récemment, un premier bilan de cette nouvelle organisation du diocèse a été établi. Il en ressort que les responsables locaux ont bien perçu et soutenu le changement ; ils s'efforcent d'en tirer parti et de l'expliquer. Ce processus a développé un esprit de solidarité : aucune communauté de petit village ne doit se sentir abandonnée tandis que des initiatives significatives peuvent être encouragées (par exemple groupe biblique, journée de réflexion...). Un partage des responsabilités entre prêtres et laïcs est bien engagé : même si bien des laïcs n'en ont pas encore pris conscience, les prêtres, beaucoup moins nombreux, ne pourront plus fonctionner comme avant. Nous sommes engagés à vivre comme un peuple de croyants qui se prend davantage en charge.

Philippe Mouy

Prochaines manifestations

- Mardi 11 mai à 20h 30 (salle Jean Riboud), assemblée de la communauté pour faire le point
- Dimanche 30 mai à 11h à Revel, célébration de baptême et de première communion d'enfants du catéchisme.
- Mercredi 23 juin, sortie au sanctuaire Notre Dame de la Salette avec les enfants et leurs parents



Petit billet pas si doux

à M. Vallini pdt. du conseil général de l'Isère

Déjà l'année passée, je me plaignais dans ces colonnes de votre utilisation des fonds du conseil général pour envoyer aux élus des cartes de vœux très dispendieuses.

Aujourd'hui, vous nous envoyez un document couleur sur papier glacé de 12 pages pour célébrer votre élection et le résultat de la majorité de gauche du conseil général.

Monsieur Vallini, vous mettez en avant des principes d'impartialité et de probité pour « redonner aux citoyens la confiance qu'ils ont parfois perdue ».

Je voudrais ne pas douter !

Dominique Maillet

La CCBB, un outil démocratique ?

L'intercommunalité et donc la CCBB, est certes aujourd'hui un outil indispensable pour représenter les communes du Balcon de Belledonne vis à vis des instances départementales, régionales voir nationales ou tout simplement vis à vis des autres communautés de communes ou d'agglomération.

12600 habitants est une force toujours plus représentative que 1200...

Là ou l'on pourrait être moins d'accord, c'est le caractère anti-consultatif sur le plan local de cette institution car toutes les orientations et décisions sont prises par les élus de chaque commune sans concertation préalable avec leurs administrés respectifs. Pourquoi serait il inconcevable d'avoir l'approbation des habitants de chaque commune sur telles orientations stratégiques ou tels gros projets ? sur leur mode de financement ? sur leur répercussion au niveau de chaque commune ?

Avoir une politique commune en matière de ramassage des ordures ménagères ou du traitement des eaux usées peut sans doute permettre des économies d'échelle pour chaque agglomération, mais quel pourrait être l'intérêt des Revélois ou des Vaulnaviards de financer la restauration du moulin de St Mury Montendon ?

L'intercommunalité, c'est aussi un prix à payer car ses dépenses sont à 63 % couvertes par

les contribuables communautaires, c'est à dire vous et moi. Or la CCBB doit trouver de nouvelles ressources pour satisfaire ses projets (Belledonne information du 11 /01/2004).

Des charges nouvelles sont apparues pour 2004 : on parle de charges transférées par les communes sur la CCBB. Cela sous-entend t'il aussi un transfert de fonds budgétaires équivalent de chaque commune au profit de la CCBB ?

Ou cela sous-entend t-il une augmentation des taxes payées par les contribuables pour la part intercommunalité en 2004 ? Si cette deuxième hypothèse est retenue, serait-elle accompagnée d'une baisse d'imposition équivalente pour la part communale ? Cela me semblerait normal. Là-dessus aussi, les administrés auraient sans doute leur mot à dire.

Pour faire face à toutes ces interrogations, des réunions consultatives ne pourraient-elle pas être mises en place annuellement dans chaque commune ? Histoire de soumettre les futurs projets et leur incidence au plan local. De toute manière si les idées sont bonnes, elles ne peuvent que retenir le soutien des administrés.

Mais l'élargissement de notre intercommunalité à des communes plus nanties ou à plus grande population ne risque-t-elle pas de bousculer à terme l'équilibre actuel des pouvoirs en place et entraîner à court terme un accroissement des besoins et donc des charges ?

L'intercommunalité commence à peine à entrer dans les mœurs que l'on parle déjà de « Pays », le regroupement d'intercommunalités. Quel sera alors demain le pouvoir réel d'un conseil municipal sur sa commune ? Pourra t'il encore prendre des décisions sans en référer à l'intercommunalité ou au pays ? Ou sera-t'il dans l'obligation d'appliquer des directives imposées par un pouvoir intracommunautaire devenu incontrôlable ?

Philippe DESBUISSON

Réponse de Bernard Michon

Vos interrogations face à l'évolution de l'intercommunalité sont tout à fait légitimes et rejoignent sur certains points les nôtres, tant les choses évoluent vite et sont complexes.

D'où me semble-t-il la nécessité d'éviter les simplifications ou les insinuations contenues

dans le titre de votre courrier « la C.C.B.B. un outil démocratique ? » sous-entendant qu'elle pourrait ne pas l'être ...

Je vous rappelle que la mise en place des Communautés de Communes est issue des lois sur la décentralisation décidées de manière tout à fait démocratique par l'Assemblée Nationale. Le fonctionnement de ces établissements publics de coopération intercommunale est lui-même régi par des textes précis s'inscrivant dans notre constitution et donc en parfait respect de notre démocratie.

L'évolution de ces intercommunalités est un signe manifeste de l'intérêt que portent les élus à cet outil de développement local. Le 1^{er} janvier 2003, la France comptait 2360 structures intercommunales soit près de 30000 communes regroupées comptant près de 49 millions d'habitants.

Cette évolution voulue par le législateur et fortement soutenue par une politique volontaire de subventions est donc bien la conséquence d'un choix politique local et national.

S'il y a bien sûr l'idée d'être plus fort quand on est plus nombreux, et de créer des économies d'échelle, il me semble que cette évolution est surtout une conséquence de la décentralisation qui en rapprochant le pouvoir de décision des élus de terrain les amène :

- à travailler ensemble,
- à repenser leur fonctionnement afin de définir le plus précisément possible les besoins de la population,
- à prévoir et organiser l'avenir autour de grands thèmes transversaux : déplacements, gestion de l'environnement, développement économique, habitat, culture, etc ..., l'ensemble de ces prescriptions dépassant largement l'enjeu communal.

Et n'étant plus, fort heureusement, « télécommandé » par Paris, comme cela fût le cas avant les lois sur la décentralisation.

Notre assemblée communautaire est à la C.C.B.B. composée de 34 membres titulaires (et autant de suppléants), tous issus des différents conseils municipaux, à partir de règles qu'ensemble nous avons définies. L'ensemble de ces règles a été ensuite validé par tous les conseils municipaux (10 communes soit environ 200 personnes) pour être enfin passées au filtre du contrôle de légalité de l'état par les services de la Préfecture. Je ne vois en rien ici d'anti-démocratique bien au contraire.

Je ne développerai pas d'avantage votre paragraphe sur les impôts : il renvoie, me semble-t-il au paradoxe de tout un chacun désirant toujours plus de services, une meilleure qualité de la vie mais refusant de payer le prix de ses choix ou ceux pour lesquels il n'est pas directement concerné.

L'organisation du territoire ne peut se faire sans moyens ; même si comme vous, je pense, que c'est toujours trop cher. Les élus sont aussi des contribuables !

En réponse à votre question sur les transferts de charge, c'est-à-dire transfert à la communauté de communes d'un service et donc de son coût jusque-là pris en charge par la mairie, nous avons à la C.C.B.B. fait le choix d'étudier de manière approfondie l'incidence sur le long terme de ces différents transferts. Examinant de très près l'incidence financière, l'efficacité et la qualité du service rendu. Les incitations fiscales n'étant pas toujours une bonne raison de transférer et n'étant d'ailleurs pas garanties dans le temps.

Cependant si cela devait être le cas, prenons l'exemple du service animation, puisque ce point a été évoqué lors du bilan du contrat temps libre le 21 avril 2004 avec toutes les associations revéloises concernées et les élus de l'intercommunalité, il va de soi que s'opèrerait dans le même temps un transfert de l'impôt sous forme d'une baisse de l'impôt communal et d'une hausse de l'impôt intercommunal (si nécessaire), l'objectif étant d'étendre le service rendu aux villages les moins équipés, de gagner en efficacité tout en réalisant une économie d'échelle.

Enfin, concernant la place et le réel pouvoir des communes, je suis pour ma part très vigilant sur ce point, car il n'y a pas meilleur échelon démocratique que celui de la commune.

Si la décentralisation amène les élus locaux à exercer un pouvoir accru sur les décisions concernant la vie quotidienne, il ne faudrait pas que la construction de ces différentes structures les dessaisisse d'un quelconque pouvoir démocratique. C'est sans doute pour cela que l'ensemble des élus de notre communauté s'est fortement investi dans la construction du Pays Grésivaudan dont une brochure accompagne ce n° 65 du Revel Dialogue.

Bernard MICHON

Infos Service

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13

mel : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public - nouveaux horaires :

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 14h00 à 19h00
- Vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur

mel : lbarrangeranimation@free.fr.

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :

tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel


Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).


Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284 Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Rappel des Collectes :

 Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).

 Autre poubelle : Mercredi après midi.


SICIONG rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.


Gros Objets :


23 juin, 25 août, 27 octobre 2004


Urbanisme...

Permis de Construire :

 M ARNAUD Philippe, Les Roussets, habitation individuelle, accepté


 M PEUZIN Thierry, Le Sauzet, extension de l'habitation, accepté


 M D'ASCOLI Franck, Abri voiture, refusé

 M ANGELIER Robert, les Roussets, Abri à bois, accepté







 M CUROT Philippe, Les Guimets, Gîte, refusé

 Mme NICOLAS GUISON Marie Paule, les Roussets, hangar agricole, accepté

 M MASSIANI, Les Geymonds, conformité, accepté

 M POUCHOT ROUGE CEZARD Maurice, La Tour, restauration d'un bâtiment existant, accepté

Déclaration de Travaux :



-  M SIONNET Roland, Les Faures, houteau, acceptée
-  M CORPORON Patrice, Le Soubon, fenêtre de toit, acceptée
-  Mme LETERME M Dominique, les Jaillets, fenêtre, acceptée
-  M DESBUISSON Philippe, Les Roussets, abri à moutons, acceptée
-  M DESBUISSON Philippe, Les Roussets, four à pain, acceptée
-  M MARCON Nans, Les Roussets, ouvertures, acceptée

Certificats d'Urbanisme :





-  M TURENNE Michel, Les Roussets

État Civil...

Naissances

-  HUGUES Lison Martine Marie née le 05 février 04
-  SANTANA Maria Inès née le 08 avril 04

La publication des petites annonces est gratuite

-  Etudiante en médecine (projet pédiatrie) disponible pour garder vos enfants à partir du 24 MAI. Possibilités en soirée et pourquoi pas en journée ou après l'école selon horaires. Contacter Brunelle LOTITO – 04 76 59 70 36
-  Propose garde d'enfants en semaine ou le we. Caroline Maillet, 04 76 89 84 60
-  Jeune fille, 16 ans, garde vos petits et moins petits les soirs de semaine et de we. Marion FANDRE Tel 04.76.89.85.02
-  Coucou ! Moi c'est Pauline ! J'adore les enfants et on s'entend à merveille ! Je suis disponible pour vous rendre service ! Pauline Desbuisson. Les Roussets Tel : 04.76.89.80.72

Recensement Militaire




Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1988 sont concernés.

Se renseigner en mairie.

Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont

Petites Annonces

-  Besoin d'aide pour l'anglais ?
Pour les études : soutien scolaire, préparation d'examens.
Pour le professionnel : présentations, réunions, téléphone, l'écrit (rapports, mails), CV, entretiens.
Pour la conversation (adultes) : but touristique, maintien ou remise à niveau.
Tél. 04.76.89.86.33
-  Cherche petits travaux paysagers (tonte, débroussaillage, taille de haies etc.) Élève en bac pro travaux paysagers titulaire du BEP. Tél. 04.76.89.86.37
-  Le CCAS et l'ADMR de Revel reçoivent des demandes de nursing (toilettes non médicalisées) pour les personnes âgées. Si vous êtes auxiliaire de vie et que vous vous faites rémunérer par chèque emploi service faites vous connaître auprès de la

mairie et plus particulièrement auprès de Solange Billard, responsable CCAS.

☞ Nous recherchons un étudiant ou un retraité qui pourrait entretenir notre jardin (2000 m²) en forte pente, à ses moments de loisir. Il serait rémunéré avec des chèques emploi - service. S'il pouvait nous consacrer de 4 à 8 heures par semaine, ou tous les 15 jours, ce serait parfait. Il doit être motorisé. Il peut nous joindre au 04 76 89 85 85 ou au 06 12 46 12 52.

☞ Perdu au Guimets : Chat Blanc, Yeux bleu, collier rouge depuis début Mars. Merci à qui nous en donnera des nouvelles. Richard 06 11 29 74 35

☞ Luc, Jonas et Victor rentrent à l'école maternelle en septembre 2004 et recherchent une personne pouvant les récupérer à l'école à 11h30 et les ramener chez leur nourrice habitant au Mont à Revel. Tout ou partie de la semaine, et moyennant rémunération.

Contacts Sylvie Hölne : 04 76 89 86 61
Cathy Potier : 04 76 89 85 78
Magali Genevax : 04 76 89 86 49

☞ Nous recherchons une assistante maternelle agréée qui pourrait garder un petit enfant de 3 ans, toute la journée, durant la dernière quinzaine d'août (du 16 au 27/8/2004 inclus). Prendre contact au 04 76 89 85 85 ou 06 12 46 12 52.

☞ Vous cherchez un endroit à Revel où loger votre famille ou vos amis pour une nuit, un we ou une semaine ? Nous vous proposons un gîte entièrement équipé pour 4 personnes en rez-de-jardin dans un chalet neuf. Contactez la famille Delgado au 04.76.89.12.90.

☞ Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, on met à votre dispo-

sition un gîte tout confort, 5/6 personnes Formule WE ou semaine.

Famille Desbuisson. tél : 04.76.89.80.72.

☞ A louer juin à septembre au Grau d'Agde (Hérault), F2 dans résidence calme à 200 m de la mer, avec deux piscine et parkings. Tél. 04.76.89.80.32

☞ Merci de bien vouloir me contacter au 06.72.35.92.06 si vous avez une petite maison à louer sur Revel, Pinet, St Jean le Vieux avec deux chambres impérativement (même si travaux à effectuer). Je suis sur Revel depuis dix ans et je ne souhaite pas quitter le secteur.

☞ Vends table de ping-pong pliable intérieur et extérieur. Bon état. Prix:150 euros. Tel 04.76.89.85.02

☞ Vend une game boy advance avec 2 jeux, 2 batteries, 1 chargeur, 1 chargeur double et 1 câble : 120 €. tél. au 04.76.89.85.45 ou 06.84.53.91.17 (Florian)

☞ Vend 2 Kimono Karaté

- White Tiger (taille 170, taille réelle environ 155). Servi 1 an. Prix achat 75 Euros, proposé à 40 Euros
- Décathlon (taille 150, taille réelle environ 140). Prix achat 25 Euros, proposé à 13 Euros

Contact Caroline Maillet 04 76 89 84 60

☞ Vend NINTENDO 64, excellent état + 2 manettes + 1 extension PAK de 1 MO + 6 jeux (star wars racer épisode 1, mario kart 64, pilot wings, super smash boss, the legend of zelda : ocarina of time, the legend of zelda : majora's mask) – jeux non violents. Tous les jeux et consoles sont dans leurs emballages d'origine avec notices. On trouve dans le commerce des jeux d'occasion pour 15 €. Prix : 90 € - Contacter Adrien au 04 76 59 70 36

Dauphiné Libéré

Bernard NICOLET est votre interlocuteur pour les articles, les encarts publicitaires, le carnet du jour, décès, remerciements, messes, anniversaires. N'hésitez pas à le contacter :

Tél : 04 76 89 82 12 - Mob : 06 09 25 04 64 - Fax : 04 76 89 80 87 - E-mail : bmg.nicolab@free.fr

Agenda

Mai

- ☞ Samedi 8
sur la place à 11 H 30 Commémoration du 8 mai suivi d'un apéritif
- ☞ Samedi 15
Place du village Concours de pétanque
- ☞ Samedi 29 et
dimanche 30 Sortie montagne en famille

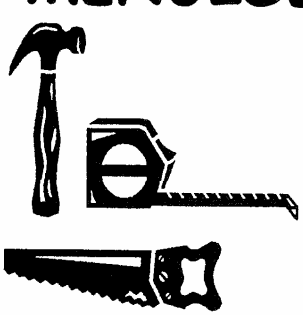
Juin

- ☞ Dimanche 13 juin
Salle de l'Oursière Élections européennes et donc une occasion pour chacun
de tenir le bureau de vote
- ☞ Samedi 19 juin
Espace Guimet Fête de la musique
- ☞ Vendredi 24 juin
Assemblée générale de l'ADMR (aide à Domicile en Milieu
Rural)
- Samedi 26 et
dimanche 27 à Freydière Fête de la forêt et championnat de France de Bucheron-
nage

Juillet

- ☞ Samedi 3 juillet Cinéma de plein air
- ☞ Samedi 24 (à confirmer) Feux d'artifice et bal

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28